

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

LE 2 NOVEMBRE 2025

Tous les postes des élus du Conseil municipal de Sainte-Claire seront en élection. Le conseil est formé d'un maire et de six conseillers, pour un mandat de quatre (4) ans (novembre 2025 à novembre 2029).

Nous vous invitons à aller sur le site de la Municipalité de Ste-Claire www.ste-claire.ca et aller sur l'icône: **Élections Municipales 2025**. Découvrez le lien qui mènent à des pages WEB contenant des informations essentielles pour vous accompagner dans votre processus de décision et pour préparer le dépôt de votre candidature.

Voici donc l'échéancier prévu pour l'élection municipale 2025. Surveillez les prochaines parutions du Bavard pour le détail des différentes phases du processus électoral.

CALENDRIER ÉLECTORAL

19 septembre	Début de la période pour produire une déclaration de candidature.
3 octobre	Dernier jour pour recevoir une déclaration de candidature (9h à 16h30).
3 octobre	<i>Dépôt de la liste électorale préliminaire.</i>
Du 11 au 21 octobre	<i>Période potentielle pour la révision de la liste électorale (demandes d'inscription, de radiation ou de correction).</i> <i>Le 21 octobre est le dernier jour pour présenter une demande à la commission de révision.</i>
24 octobre	Dépôt de la liste électorale révisée et finale
Du 24 au 29 octobre	Période potentielle du vote itinérant - Jour à déterminer Seulement les résidents des établissements reconnus par le MSSS peuvent se prévaloir du vote itinérant (ceux-ci seront contactés.)
26 octobre	Jour de vote par anticipation de 12h00 à 20h00
2 novembre	Jour du scrutin de 10H00 à 20H00
7 novembre	Proclamation des candidats élus
10 novembre	Réunion régulière du conseil municipal élu

Bureau du Scrutin municipal,
Émilie Guillemette, présidente d'élection
135, rue Principale Sainte-Claire (418) 883-3314 poste 106